

## **Poursuivre le Rêve européen : le Second Anneau Olympique L'Union européenne co-fondatrice de l'Alliance des 4 Mers**

par Raymond Van Ermen – 18 Septembre 2005.

*2004 et 2005 auront marqué un jalon dans l'histoire de l'Europe. Entre autres, la réunification de l'Europe avec le passage de l'Union de 15 à 25 membres, les référenda sur la Constitution européenne, les changements en Géorgie, Ukraine, Liban, ont changé le paysage démocratique et la donne. Si l'Europe veut rester fidèle à sa réputation de faire sortir les pays de systèmes dictatoriaux, ne pas mettre en danger la démocratie à l'intérieur de ses frontières et tenir compte des attentes autant à l'intérieur et à l'extérieur, développer une politique de sécurité et démontrer à ses citoyens qu'elle les protège, elle doit s'engager dans une nouvelle approche et un 'changement de braquet'. Et ce d'autant plus que trois de ses politiques actuelles doivent être sérieusement questionnées:*

- *Le processus d'élargissement est devenu chaotique. De facteur de stabilité il est en train de se transformer en source d'instabilité. Paradoxalement, il est trop rapide et trop lent. Il n'est dès lors pas 'immoral et illégitime' de dire que le temps est venu pour l'Europe et ses partenaires de passer à une autre formule pour assurer démocratie intérieure, paix, stabilité et prospérité pour tous.*
- *Le partenariat euro-méditerranéen est un échec (1) pour ce qui est des droits fondamentaux et ces résultats, fruit de la politique timorée de l'Union, sont inacceptables pour la société civile. Il n'est pas suffisant d'envisager de nouvelles 'conditions' de gouvernance, il faut doter les citoyens d'un droit de recours devant une Cour de Justice ad hoc.*
- *La politique dite de voisinage n'est pas à la hauteur des changements de 2004 et 2005 (2). Les distinctions entre catégories de pays et règles sont ambiguës et inadaptées.*

*S'il y a de bonnes raisons pour poursuivre l'élargissement de l'Union européenne, notamment à la Turquie, il y en a autant pour stopper la manœuvre.*

- *Poursuivre l'élargissement, c'est encourager le développement du cercle vicieux que l'on constate déjà en Europe avec la montée en puissance des partis aux extrêmes gauche et droite, et la transformation des partis dits de gauche, de droite et du centre en un 'quasi parti unique', le 'neue mitte' (3). Ce n'est peut-être pas un problème majeur pour les politiciens à la pêche au mandat, c'en est sûrement un pour les citoyens qui savent le prix du sang payé par les hommes et femmes d'Europe à ces mauvais démons. Depuis les votes négatifs français et néerlandais, il est clair que les peuples de l'ancienne Europe ne comprennent plus ou ne suivent plus et que l'on ne peut pas 'passer par dessus' sans prendre le risque d'envoyer le super tanker Europe se déchirer sur les hauts fonds car « le non s'appuie en effet sur l'idée que l'Europe n'est plus celle de l'après-guerre, dont la finalité était d'assurer la paix sur le continent, mais qu'elle est devenue l'accélérateur, voire l'organisatrice, de mutations indésirables » (4).*
- *D'autre part, le processus d'élargissement tel qu'il existe n'est – paradoxalement – pas assez rapide pour répondre aux urgences à venir (notamment sur le plan énergétique et démocratique). L'avenir de l'Union se joue dans ses relations avec les pays de la Méditerranée et de l'Adriatique, de la Mer Egée et de la Mer Noire. Nous avons besoin d'eux comme ils ont besoin de nous. Il faut une autre forme d'initiative que la formule de la politique de voisinage, « tout sauf les institutions », mettant ces pays dans une forme de 'vassalité'.*

Dès lors, poursuivre le « rêve européen » (5) passe par la stratégie des ‘anneaux olympiques’ qui – après la réunification de 2004 – lance une nouvelle ‘alliance’. Il faut compléter la construction de l’Union – qui n’a pas vocation à devenir un empire – par la création d’un second anneau entrelacé avec l’Union des 25/27 qui en ferait partie. L’Alliance se concentrerait sur 4 « corbeilles ». Cette stratégie remplacerait celle de ‘l’empire post-moderne’(4) et s’appuierait sur deux piliers :

- (1) Stopper dès le moment l’élargissement et approfondir l’Union à 25/27 notamment par le développement d’une démocratie participative et représentative (dont le référendum pan-européen) et un programme d’action (public-privé-société civile) pour une économie florissante et le modèle social européen qui serait débattu par des Etats-Généraux dans les Etats Membres et adopté par une Troisième Convention.
- (2) Ouvrir dès l’automne 2005 le chantier d’une ‘Alliance des 4 Mers pour la Sécurité Humaine 2010’ -, avec quatre corbeilles « énergie et eau », « commerce libre et équitable », « démocratie et droits fondamentaux » et « jeunesse ». L’Alliance des 5 Mers aurait le siège de son Conseil, de sa Haute Commission et de son Sénat à Istanbul – pont entre l’Occident et l’Orient – et sa cour de Justice à Strasbourg – la ville symbole de la réconciliation après des guerres. Les mécanismes d’adhésion seraient différents de ceux de l’Union européenne mais l’Alliance disposerait d’instruments forts de mise en œuvre et de contrôle réciproque, ainsi que d’exclusion. Les services de la Commission concernés seraient déplacés à Istanbul pour y être intégrés dans la Haute Commission de l’Alliance. La zone de libre-échange euro-méditerranéenne de 2010 serait transformée en « Zone d’échange libre et équitable des 4 Mers ».

En ce début d’août 2005, le Forum de Tällberg, au cœur de la Suède, accueillait – entre autres – le Premier Ministre polonais et le Président de Géorgie. Le Premier Ministre polonais soulignait que les 15 dernières années ont été les plus heureuses de toute l’histoire de la Pologne et que cela était dû au rôle joué par la perspective de l’entrée dans l’Union et les mécanismes y liés (des règles, une date, une procédure d’accompagnement), qui a permis de créer un consensus politique suffisant pour accepter des changements parfois difficiles. Le Président de Géorgie demandait aux membres de l’Union de donner à l’Ukraine et à la Géorgie notamment la même chance de pouvoir profiter de tels mécanismes pour transformer leurs pays (N.B. depuis lors, l’Ukraine et la Géorgie viennent de lancer la ‘Communauté du Choix Démocratique’). La Société Civile européenne des membres de l’Union doit entendre ce message venu de Pologne et de Géorgie, de Turquie comme des Balkans au même titre qu’elle se doit de relayer les profondes inquiétudes qui expliquent la méfiance de nombreux citoyens de l’Union par rapport aux orientations que veut lui faire prendre la classe politique.

Aussi, pour les organisations de la société civile des 28, dont la Turquie, et dont une partie a fait le succès du ‘non’ néerlandais et français comme une autre partie a milité pour le ‘oui’ dans ces mêmes pays, en Espagne et au Luxembourg, la tâche est claire à défaut d’être facile.

La société civile organisée européenne pro-paix et pro-coopération a aujourd’hui cinq missions à remplir en même temps.

- (1) **Justice.** Comme l’écrit Jérôme Jaffré, « le oui de gauche doit comprendre pourquoi il a si peu convaincu. Il ne peut offrir aux électeurs comme seule perspective l’entrée dans la société mondialisée et l’acceptation de ses règles du jeu. La grande majorité des électeurs de gauche ne pourrait suivre ses porte-parole qu’à la condition de les voir y porter les objectifs de transformation et de justice qui sont les leurs » (4). La société civile organisée doit mettre sur la table ses propositions pour une plus grande solidarité et une plus grande

justice, à l'intérieur de l'Union et entre l'Union et ses partenaires des pays en développement.

- (2) **Sécurité.** Les organisations de la Société civile se doivent aussi de mesurer clairement les trois enjeux majeurs d'aujourd'hui qui justifient de nouvelles formes d'alliances : (i) l'enjeu des ressources, d'abord en termes d'énergie mais aussi en matière d'eau, (ii) l'enjeu démographique et nos besoins en la matière, (iii) l'enjeu de l'alliance contre le terrorisme qui passe par l'accélération de la démocratisation des pays des 4 Mers (le partenariat euro-méditerranéen est de ce point de vue un échec). Ces trois enjeux majeurs passent par une Alliance des pays bordant les 4 Mers.
- (3) **Solidarité.** Dès l'enquête de 1947 de l'Unesco et depuis 1949, plusieurs pactes, chartes et déclarations sont venus pour aider à 'dépasser' la prédominance du libéralisme individualiste de la Déclaration de 1948 des Droits de l'Homme (7). La société civile européenne se doit de rester fidèle à elle-même et de préparer de nouvelles avancées, notamment en travaillant à une adaptation de notre vision européenne des droits fondamentaux – focalisée sur l'individu – aux défis du futur. Il faut que l'Europe multiculturelle se donne les moyens de davantage de solidarité.
- (4) **Démocratie participative.** Dans un contexte de globalisation économique et de désenchantement politique, la société civile organisée doit œuvrer encore plus pour une Union proche de ses citoyens et donc pour une démocratie représentative et participative. Il n'y aura de sortie acceptable de la crise européenne que « par le haut » et un plan 'D' (D comme démocratie et non D comme dictature ou seulement C comme communication...). A l'intérieur de l'Union, il faut créer un espace public européen par la création du référendum/consultation pan-européen, un pas aussi important que fut celui du passage du vote censitaire au suffrage universel. Il s'agit aussi pour la société civile dans l'Union d'apporter tout son appui à la société civile hors de l'Union qui est engagée dans 'une révolution démocratique' qui semble avoir un effet contagieux, à l'échelle d'autres moments historiques comme 1789, 1848, 1917, 1945, et 1989 (2). Enfin, la société civile doit aussi encourager les citoyens à exercer davantage leur double droit de vote : dans les urnes (en étendant le champ d'exercice de leur citoyenneté européenne) et sur le marché (par leurs achats et investissements) pour défendre et protéger leurs droits, y compris dans le cadre de la globalisation.
- (5) **Innovation par accords.** Enfin, l'innovation ne dépend pas seulement de la recherche. L'innovation est aussi le produit de nouveaux mécanismes multi-acteurs de débat et d'accord. Il faut reprendre le concept *d'innovation par accord* du Conseil Européen de Feira et l'étendre sur le thème "économie florissante et une société de bien-être pour tous". La réflexion sur les nouveaux mécanismes de négociation comme générateur d'innovation et de consensus (deux objectifs clés pour progresser) devrait inclure une réflexion sur les nouvelles missions du Comité Economique et Social au plan européen et national ainsi que du Comité des Régions et des associations nationales de villes, comme lieu de négociation entre pouvoirs publics, entreprises, syndicats et société civile et relais pour une mise en oeuvre décentralisée des accords. Ainsi reprendrait-on la vision de Robert Schuman et le chantier laissé ouvert en la matière.

Pour répondre aux attentes et aux peurs des peuples européens comme aux espoirs des peuples de Turquie (dont les Kurdes), d'Ukraine et de Géorgie, des Balkans, du Proche Orient, il faut tirer les leçons positives de l'effet d'attraction gravitationnelle de l'Union (6) mais en même temps, aller au-delà de la politique de voisinage basée sur des ambiguïtés savamment entretenues et des formules comme « tout sauf les institutions », ou du partenariat euro-méditerranéen qui n'a pas su jouer le rôle de moteur attendu (1). Il faut proposer une solution plus claire, intégrée, et une date qui serve de nouvel horizon (2010) pour la mise en place de l'Alliance pour la Sécurité Humaine

avec ses institutions spécifiques tandis le projet de constitution doit être 'réanimé' pour ne pas en perdre les acquis pour les citoyens, telle la charte des droits fondamentaux.

Les deux dossiers sont liés mais doivent apparaître comme clairement distincts. Les peuples de l'Union (à distinguer de leurs représentations politiques) n'apporteront un oui massif à une Constitution européenne, nécessaire maintenant plus que jamais, que si les responsables politiques démontrent qu'ils ont su résoudre d'une façon originale le casse-tête actuel, résultat d'une suite d'erreurs commises par 'l'élite' que des livres récents jugeaient avoir « trahi » (8) et « être les fossoyeurs de l'Europe » (9). L'Union européenne à 25/27 doit à la fois stopper son élargissement et être « l'un » des membres d'une Alliance plus large sur des enjeux vitaux pour les Européens et leurs alliés.

## L'Union à 25/27

L'approfondissement de l'Union à 25/27 doit porter sur les éléments d'une démocratie participative et son modèle social. Une Convention III doit en fixer le programme d'action. Il n'y a rien là de neuf, sauf que si une solution simple telle celle déjà proposée pour l'adoption rapide d'une Constitution courte reprenant certains chapitres du projet de traité de Rome II n'est pas acceptable pour les Etats Membres, il n'y a pas de raison pour que la société civile ne remette pas sur la table des revendications déjà formulées mais qui n'ont pas été retenues dans le projet de traité constitutionnel, comme l'élection au suffrage universel du président de la Commission. Chacun sait bien que l'Europe et de nombre de ses Etats Membres ont un problème « d'élites ». Il faut une catharsis que l'élection du président de la commission au suffrage universel pourrait créer.

Le débat sur le Modèle Social doit viser à de nouvelles formes de solidarité et de justice pour sortir, par le haut (une nouvelle phase de développement ) plutôt que par le bas (la guerre des ressources), de la mutation du capitalisme qui est engagée. Ce phénomène (annoncé déjà depuis trente ans comme devant être attendu au début du XXIème siècle) se marque en raison de l'augmentation rapide de la population mondiale et la raréfaction des ressources naturelles qui font monter les prix des matières premières, entre autres le pétrole. D'autre part, les gros bataillons de populations-clients solvables vont se déplacer des consommateurs des pays anglo-saxons surendettés (US, GB) et autres pays suréquipés vers les nouveaux pôles de la demande (Europe centrale et de l'Est mais surtout Asie). A cela s'ajoutent la montée en puissance de l'économie de la gratuité, l'impact d'Internet, la chute de la confiance dans les chefs d'entreprise, la montée des risques de réputation, le rôle nouveau joué par les 'intermédiaires' comme les agences de notation, etc. Les défis évoqués ci-dessus se trouvent aggravés par les nouveaux défis que sont d'une part le vieillissement de la population qui 'bouscule les modèles sociaux, creuse des dettes énormes, annonce les conflits intergénérationnels' (10) et pose la question des mouvements migratoires et, d'autre part 'la construction d'une nouvelle division internationale, avec des flux immenses de délocalisation dont nous n'avons vu que le tout début' (10).

Ces nouvelles solidarités pour une société florissante pour tous, dans une Europe multi-culturelle, seraient l'un des thèmes de la Convention III. Il y a urgence, et comme tout changement institutionnel est par définition lent, la société civile et en premier lieu les grands mouvements sociaux – avec à leur tête les syndicats – doivent utiliser 'leur second droit de vote, le vote monétaire', arme indispensable dans une économie globalisée pour qui veut faire valoir sa vision des droits de la personne humaine, du commerce équitable, de la protection de l'environnement et de la santé. Ce droit de vote doit s'exercer en termes d'investissements et d'achats. Les Fonds de pension, les politiques d'achat des magasins de grande surface, les services offerts par les banques, là est le champ de partenariat tripartite pouvoirs publics-entreprises-société civile porteur des changements les plus rapides en faveur des citoyens qui pourrait être l'un des sujets de la Convention III.

Ainsi les Européens seront équipés pour tenir toute leur place dans le cadre de la globalisation et pour construire de nouvelles solidarités à l'intérieur de l'Union et avec les autres peuples du monde.

## L'Alliance des 4 Mers

L'Alliance des 4 Mers pour la Sécurité Humaine apporterait un ensemble d'éléments neufs, différents de la politique de voisinage ou de la politique euro-méditerranéenne que la Présidence britannique devrait inviter à étudier :

- Elle est ouverte aux pays des 4 Mers, zones critiques pour la stabilité mondiale.
- Elle fait d'Istanbul le nouveau centre de gravité (cette piste alternative ferait l'objet de conversations exploratoires dans le cadre de l'ouverture des négociations d'entrée dans l'Union prévues pour octobre 2005).
- Elle a ses institutions propres, hors de Bruxelles, en ce y compris en matière de droits des citoyens de l'Alliance.
- Elle disposerait de mécanismes d'adhésion (vision, assistance, monitoring, date) et de vérification multilatérale (open coordination method, système OSCE, etc.) qui, comme le soulignait le Premier Ministre polonais, font le grand mérite notamment de l'Union.
- Les modalités d'adhésion devraient permettre aux pays qui ont embrassé un agenda démocratique de faire partie de l'Alliance en 2010 (procédure plus rapide que l'Union) mais les modalités de « peer review » et de monitoring ainsi que de sanction voire d'exclusion ne permettront pas une situation de stagnation des droits de la personne, comme dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen actuel. Une procédure d'exclusion sera prévue.
- Elle se focalise sur des enjeux vitaux du développement durable, dont l'énergie et l'eau (première corbeille), comme l'a fait en son temps la Communauté du charbon et de l'acier.
- Elle met en oeuvre, tout en l'élargissant, le projet de zone euro-méditerranéenne de libre échange 2010 qui deviendrait une zone pour un commerce libre et équitable pour tout le territoire de l'Alliance (deuxième corbeille) renforçant le poids régional.
- Elle aurait une troisième corbeille sur la démocratie (y compris des critères d'adhésion style critères de Copenhague ou tels que ceux que se propose d'adopter la Communauté du Choix Démocratique Géorgie-Ukraine), les droits fondamentaux (une charte des citoyens, fruit du dialogue des civilisations sur les enjeux du XXIème siècle faits d'interdépendances) accompagnés d'un droit de contrôle (comme l'OSCE le fait déjà) et un droit – essentiel – de recours devant une Cour dont les mécanismes seraient à étudier avec la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Ce cadre est vital, comme l'a souligné le dialogue euro-méditerranéen de la société civile. On ne peut avancer s'il est interdit aux citoyens de s'exprimer. La Cour devrait veiller à *“éliminer les restrictions légales et pratiques qui entravent la participation de la société civile (...) sur le plan de la liberté d'association, de rassemblement et d'expression, ainsi que la liberté de mouvement”*, comme le demande la déclaration finale du Forum civil EuroMed de Luxembourg.
- Enfin une quatrième corbeille « jeunesse » assurerait aux jeunes les éléments qui feront un avenir commun et définirait aussi leurs droits et obligations, dont un service civil obligatoire, préférentiellement effectué dans un autre pays.
- L'Alliance serait dotée d'un Conseil et d'un Sénat (dont les membres de l'Union seront élus au sein du Parlement européen) ayant leur siège à Istanbul.
- L'Alliance serait dotée d'une Haute Commission, basée à Istanbul également, et dont les fonctionnaires émanant de l'Union européenne seraient des fonctionnaires détachés des services concernés de la Commission de Bruxelles.
- L'Alliance est la première mise en oeuvre concrète des propositions de la Commission des Nations Unies sur la Sécurité Humaine et s'inscrit dans le cadre de l'appel à l'Alliance des Civilisations proposée par les gouvernements espagnol et britannique.

## **Conclusion.**

La crise européenne est profonde. Elle s'inscrit dans le rapport des Européens au monde (la globalisation), aux Institutions européennes (la gouvernance européenne), à l'entreprise multinationale (le pouvoir du marché), à notre diversité culturelle et à nos racines (le local). Devant la crise du politique comme celle des entreprises, ni l'un ni l'autre n'ayant plus la confiance de beaucoup de gens, il faut que les forces vives fassent de nouvelles propositions.

Nous avons besoin d'une réponse à la mutation du capitalisme, à la crise du projet européen et à la problématique de ses frontières ainsi qu'à la recherche de convergences pour le Modèle Social européen. Il faut apporter une réponse qui améliore la gestion (gouvernance), rétablisse la confiance, démontre que nous pouvons faire à nouveau progresser le modèle social européen, contribue à la paix et à l'avancée de la démocratie dans l'Union et hors de l'Union, au dialogue entre l'Europe multi-culturelle et les autres régions du monde (10) .

Pour un jeune expert britannique, Mark Leonard, l'Union est devenue 'un empire d'un nouveau type'. Il n'impose pas son pouvoir par les armes. Simple, il constitue un 'attracteur' et tout pays qui veut le rejoindre doit profondément changer tout son arsenal légal. A ce titre, il peut avoir vocation de 'pacifier' une région du monde représentant un tiers de l'humanité. Fantastique projet quasi missionnaire ! Tout serait-il pour le mieux dans le meilleur des mondes européens ? Le danger aujourd'hui est double. D'abord, construire l'Union contre ses peuples et en faisant le lit des extrêmes, c'est préparer de nouveaux bains de sang. D'autre part ne pas être en mesure de répondre à la vitesse nécessaire aux nouveaux défis et dangers comme le risque d'une guerre des ressources est une perspective aussi inacceptable. C'est pourquoi la stratégie des anneaux olympiques proposée, avec une Union qui ne grandit plus 'nécessairement' mais qui s'associe avec les nombreux pays qui veulent aujourd'hui la rejoindre dans des institutions nouvelles et focalisées sur quelques défis majeurs (les corbeilles), permettra à l'Union d'être plus efficace, à ses peuples de reprendre confiance, aux pays candidats de faire partie dès 2010 d'une Institution qui par ses méthodes lui donneront les moyens de répondre aux défis les plus urgents tout en gardant les portes ouvertes pour le futur.

- (1) *From Barcelona Process to Neighbourhood Policy*. M. Emerson and G.Noutcheva. CEPS Working Document 220/March 2005.
- (2) *The Reluctant Debutante. The European Union as promoter of democracy in its neighbourhood*. M. Emerson & Co. CEPS Working Document 223/July 2005.
- (3) *Que veut l'Europe ? Réflexions sur une nécessaire réappropriation*. Slavoj Zizek. Ed Climats 2005.
- (4) *La France au miroir de son non*. Jérôme Jaffré. Le Monde.
- (5) *Le Rêve européen*. Jeremy Rifkin. Tarcher/Putnam, 2004.
- (6) *Why Europe will run the XXIst century*, by Mark Leonard. Center for European Reform.
- (7) *Les Droits de l'Homme sont-ils exportables ?* Joseph Yacoub. Coll. Ellipses, 2005.
- (8) *La Trahison des Elites*. Raoul Marc Jennar. Fayard.
- (9) *Les Fossoyeurs de l'Europe*. Fabrice Amadeo. Bourin Ed., 2005.
- (10) *L'épopée des civilisations*. Bernard Nadoulek. Coll. Eyrolles, 2005.